



CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune Nouvelle
de PACY-SUR-EURE

RAPPORT n° 55-2022

Rapporteur : Julien CANIN

Séance du 27 Septembre 2022

Objet : Avis sur le projet de doublement de la RN13

Une consultation est en cours par la Région Normandie, par délégation de l'Etat sur le projet de doublement de la RN13.

Une présentation des trois variantes du projet est annexée (scénario de référence, scénario 1 et scénario 2).

Le Conseil Municipal a vocation à rendre un avis sur ce projet :

Il est proposé d'opter pour le scénario 1, le deuxième prévoyant la suppression de l'échangeur de Saint Aquilin et le scénario de référence étant jugé trop peu ambitieux.

Par ailleurs, il est proposé de demander que, dans le scénario 1, la solution technique n° 2 soit retenue, autorisant la circulation conjointe des engins agricoles avec les véhicules légers entre l'échangeur de Saint Aquilin et celui de Pacy centre Est avec pour conséquence la limitation de la vitesse à 90 Km/h entre ces deux points.

Enfin, Il est proposé de demander à ce que soient étudiées les solutions contribuant à la baisse de la circulation de poids-lourds dans Pacy-sur-Eure, sur la RD141 (rue Isambard - Route de Paris) -RD181 (avenue du Général de Gaulle), la déviation Nord de Pacy-sur-Eure étant abandonnée dans toutes les versions proposées.

D'une manière plus générale, le Conseil Municipal souhaite que le projet limite au maximum les atteintes au foncier agricole ainsi que les impacts négatifs sur la faune et la flore locale.

Sur la base de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal :

- De donner un avis circonstancié sur les projets de doublement de la RN13.